



PUBLIE LE 20 AVR. 2026

VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



N°2026-073

Conseil municipal
REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril à 20 heures 30 minutes le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi 09 avril 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans Salle du Conseil Municipal - 12 rue Louis-Talamoni, sous la présidence de Laurent JEANNE Maire.

VŒU DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE - MAINTIEN ADAPTÉ DU NOMBRE DE CLASSES ET SOUTIEN AUX DEMANDES D'AESH DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Rapporteur : Mme. Odile LE THIES

Présent(e)s :

M. JEANNE, Mme THIROUX, Mme AMAR, M. GOUPIL, Mme MUSSOTTE-GUEDJ, M. PICOT, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. AKKOUCHE, Mme LE THIES, M. DUVAUDIER, Mme CARPE, M. NGANDE, Mme ASHRAF, M. BASTIN, Mme BENAHMED, M. FORHAN, Mme CIPRIANO, Mme DEISS, M. MESNAGER, M. HIRIDJEE, M ANCIAUX, Mme SAUSSEREAU, M. SLIMOVICI, M. BOICHOT, Mme SANZ, Mme DE OLIVEIRA, M. RIBEIRO, M LHOSTE, Mme THÉOPHILE, Mme ANTONIE, M. SZOLLOSI, M. BANTSIMBA, Mme CASTELLAR, Mme KASSOU, Mme ADOMO, M. LAMOTTE, M LEGER, Mme MALEK, M. JACQUIN BEAUDOIN, Mme GARCIA, M. GUINTRAND, Mme KEITA-GASSAMA

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

M. GAUDIÈRE

M. LATRONCHE (donne procuration à Mme AMAR)

Mme BERTRAND (donne procuration à Mme BENAHMED)

Mme DE JESUS MARGADO (donne procuration à M LEGER)

M. SY (donne procuration à Mme KASSOU)

Secrétaire de séance : Mme ASHRAF

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 44

Nombre de procurations : 4

Nombre de votant(e)s : 37

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou son affichage ou sa notification aux intéressés ainsi qu'à sa transmission au représentant de l'état. La juridiction administrative territorialement compétente peut être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site www.telerecours.fr

Le Conseil municipal,

Sensible au bien-être de la communauté éducative, la municipalité de Champigny-sur-Marne reste vigilante quant au nombre de classes prévues par l'Éducation Nationale pour la rentrée prochaine. Pendant les trois dernières années, l'équilibre ouvertures / fermetures a été respecté et la municipalité œuvre afin qu'il soit toujours adapté.

Pleinement mobilisée quant aux bonnes conditions d'accueil des élèves, elle déplore cependant un manque d'Accompagnants pour Élèves en Situation de Handicap (AESH). Cette problématique s'ancre dans la durée et risque de nuire au bon fonctionnement des écoles de la ville.

A Champigny comme ailleurs, l'Éducation Nationale peine à fournir les accompagnants auxquels ont droit les élèves en situation de handicap. Pourtant, le rôle des AESH est fondamental et reconnu dans leur inclusion scolaire.

En novembre 2025, d'après les syndicats d'enseignants, il manquait plus de 1000 AESH dans le Val de Marne. A Champigny, le recrutement n'est pas réalisé à la hauteur des besoins : c'est près d'une centaine d'enfants notifiés auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) qui ne bénéficie pas d'un accompagnement scolaire adapté à ses besoins.

Lors du précédent mandat, un courrier de Monsieur le Maire Laurent JEANNE à l'attention du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) a été rédigé en date du 25 avril 2025, suivi d'une rencontre à la rentrée de septembre 2025. Grâce à cette mobilisation, des résultats ont été obtenus, avec une augmentation de plus de 7% des postes à Champigny-sur-Marne.

Une marche blanche à l'initiative des AESH et de la communauté scolaire s'est déroulée en février 2026, soutenue également par les élus municipaux.

Si ces moyens d'action permettent d'interpeller, ils ne sont néanmoins pas suffisants pour aboutir à un véritable résultat sur le terrain.

Par ce vœu, nous invitons les services de l'Éducation Nationale à prendre en considération ces demandes, et à envisager une autre approche, comme la mise en place d'un processus de recrutement des AESH différenciant selon qu'ils évoluent en maternelle, primaire ou secondaire, ainsi qu'une revalorisation de leurs statuts, pour combler cette carence dans les meilleurs délais.

En outre, la municipalité attire l'attention de l'Éducation nationale sur le besoin de places supplémentaires dans les établissements spécialisés, tels que les instituts médico éducatifs (IME).

A l'unanimité,

11 NPPV

Mme Rosalie DE JESUS MARGADO, Mme Zohra KASSOU, Mme Caroline ADOMO, M. Matthieu LAMOTTE, M. Mamadou SY, M Julien LEGER, Mme Charlotte MALEK, M. Tidjan JACQUIN BEAUDOIN, Mme Teresa GARCIA, M. Thierry GUINTRAND, Mme Fily KEITA-GASSAMA

M. Laurent JEANNE

Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Île-de-France



La secrétaire de séance
Mme Asma ASHRAF

